



Province de Québec
M.R.C. Nicolet-Yamaska
Municipalité de Saint-Wenceslas

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil de Saint-Wenceslas le 15 décembre 2021 à 19h00 au centre communautaire Florian-Turcotte (1025, rue Hébert).

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure afin de permettre une opération cadastrale pour un lot riverain non desservi ayant :

- * un frontage de 12.24 m, alors que le minimum requis est de 50 m, soit une dérogation de 37.76 m ;
- * une profondeur moyenne de 48.15 m alors que le minimum requis est de 75 m, soit une dérogation de 26.85 m.

Identification du site concerné : 200, rue Paillé

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Wenceslas ce 29^e jour de novembre 2021.

Carole Hélie

Carole Hélie, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Carole Hélie, directrice générale, de la municipalité de Saint-Wenceslas certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à la Mairie, le 29^e jour de novembre 2021 entre 12h00 et 16h30.

Je soussignée, résidant à Victoriaville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie à la Mairie et en le faisant publier dans le journal suivant : Le Courrier Sud.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 29^e jour de novembre 2021.

Carole Hélie
Carole Hélie, directrice générale